

n°13

COMM'UNE INFO

SALIGNAC

TROISIEME

TRIMESTRE 2023



NOUVEAU GAZON DU CITY STADE

LE MOT DU MAIRE

Chers Salignacais, Salignacaises,

Voilà la saison d'automne qui est arrivée sans un bruit, avec des températures d'été indien ...

La rentrée des classes s'est déroulée sous un temps magnifique, les enfants ont retrouvé leurs camarades, les cahiers, les stylos et les tous petits ont fait leur première rentrée avec ou sans pleurs. Les effectifs de l'école de Salignac, étaient de 70 enfants au total à la rentrée de septembre 2023.

En ce qui concerne le transport scolaire, le 6 octobre 2023, s'est tenue une réunion publique à l'initiative des maires d'Entrepierrres et de Salignac, avec la Région et les transports Payan, dans le but d'informer les parents sur le règlement des transports scolaires, qui est une compétence de la Région.

Cet automne 2023 correspond aussi à notre mi-mandat municipal. Dans un contexte contraignant de crise sanitaire et d'inflation, les projets de 2020 ont dû parfois être réorientés afin de s'adapter aux imprévus ou urgences tel que les travaux au restaurant ou comme l'acquisition du camion benne ou encore le changement du gazon synthétique du city stade, mais les projets initiaux sont toujours dans les rouges.

L'année 2024 va être le moment du recensement de la population, qui aura lieu du 18 janvier au 17 février 2024. C'est une enquête statistique obligatoire. Il permet de connaître le nombre de personnes vivant en France et de déterminer la population officielle de notre commune. Ces résultats sont utilisés pour calculer la participation de l'État au budget des communes.

Votre participation est essentielle !!!

Et nous vous remercions, par avance, de bien vouloir réserver un accueil chaleureux à nos deux agents recenseurs : Ludivine MIQUEL et Benjamin LATIL, tous deux travaillant sur notre commune,

Je ne manquerai pas de remercier tous les bénévoles des Associations de notre village, qui s'activent pour nous faire vivre des moments heureux. J'ai le plaisir de vous annoncer qu'une nouvelle Association va voir le jour prochainement, mais je vous laisse la surprise de le découvrir dans les pages suivantes ...

Nous retrouverons, avec grand plaisir, le Comité des fêtes, l'association Vivre avec l'école et les Couturières du Foyer Rural, le 22 décembre 2023 avec le Noël des enfants.

Aussi, je vous souhaite, à toutes et à tous, de très bonnes fêtes de fin d'année !!!

Je vous donne rendez-vous, le 19 janvier 2024 à 18H30 dans la salle polyvalente, pour les vœux de la Municipalité pour la nouvelle Année 2024, à cette occasion, nous partagerons le verre de l'amitié, ainsi que la galette des rois.

Prenez soin de vous.

Angélique Euloge

ETAT CIVIL

NAISSANCE

DUBOIS Sohan né le 19/09/2023

MARIAGE



Mme LUZET Virginie et M. NICOLA François
Le 29 juillet 2023



Mme CHAZE Patricia et M. TOUCHE André
Le 12 août 2023



Mme BOUDENGEN Valérie et M. DUPLAT
Benjamin
Le 19 août 2023

DECES

ROYER Maurice décédé le 8 novembre 2023

RENSEIGNEMENTS UTILES

MAIRIE DE SALIGNAC

Maire : Mme EULOGE Angélique
1050 Route du Village – 04290 Salignac
Horaires d'ouverture :
le lundi, jeudi, vendredi
de 8H00 à 12H00 et de 13H30 à 17H00
le mardi de 13H30 à 17H00.
Téléphone : **04.92.61.31.28**
Adresse mail : salignachp@orange.fr

COMMUNAUTE DE COMMUNES JABRON LURE VANÇON DURANCE

Président : M. AVINENS René
110 Rue de l'école – 04290 Salignac
Horaires d'ouverture :
le lundi, mardi, mercredi, jeudi, vendredi
de 8H00 à 12H00 et de 14H00 à 18H00
Téléphone : **04.92.34.46.75**
Adresse mail : secretariat@ccjlvld.fr

SIVU SALIGNAC-ENTREPIERRES (EAU POTABLE)

Président : M. DELACROIX Jean-Marie
Parc de SISTERON Val de Durance
17 Allée des Genets - Bureau 15 – 04200 SISTERON
Horaires d'ouverture :
le jeudi de 8H30 à 12H00 et de 14H00 à 18H00
Téléphone secrétariat : 09.62.12.65.45
Portable secrétariat : 07.70.04.92.19
Téléphone Astreinte : 06.86.58.68.30 uniquement en cas de problème technique
Adresse mail : sivusalignacentrepierres@orange.fr
(à privilégier, svp)

MAISONS DE SERVICES AU PUBLIC

22 rue des Arcades 04200 Sisteron
Téléphone : **04.92.32.15.69**

CENTRE MEDICO SOCIAL

3 avenue Alsace Lorraine 04200 SISTERON
Téléphone : **04.92.61.06.92**

ASA D'IRRIGATION - Fédération Départementale des Structures d'Irrigation Collectives (FDSIC 04)

Président : M. ESCLANGON Gilles
Antenne Chambre d'Agriculture
Avenue Charles Richaud
04700 ORAISON
Numéro de téléphone : 04.92.79.40.41
Téléphone Astreinte : 06.86.58.68.30 uniquement en cas de problème technique
L'adresse mail: asasalignacentrepierres@orange.fr

LES NUMEROS D'URGENCE

Police secours : **17**
Pompiers : **18**
Samu : **15**
Hôpital de Sisteron : **04 92 33 70 00**
Gendarmerie Château-Arnoux :
04 92 64 00 02
Enfance en danger : **119**
SOS Violences faites aux femmes :
0800 059 595
SOS Violences conjugales : **3919**



TÉLÉCHARGEZ GRATUITEMENT VOTRE APPLICATION PANNEAUPOCKET

Recevez les alertes et les informations de votre commune
en 4 CLICS

1

Ouvrez votre application Play Store, App Store ou AppGallery sur votre téléphone ou sur votre tablette



2

Tapez "PanneauPocket" dans la barre de recherche en haut de l'écran ou en bas à droite grâce à la loupe (selon les téléphones).

3

Le logo de PanneauPocket apparaît à côté de l'application PanneauPocket en tête de liste. Cliquez sur "Installer" ou "Obtenir".

4

Il ne vous reste plus qu'à cliquer sur le  à côté du nom de votre commune. Vous recevrez les notifications de son actualité en temps réel.

CALENDRIER DE COLLECTE DES ENCOMBRANTS

Ce service est réservé aux habitants de la commune de Salignac.

Concernant uniquement, les encombrants ménagers, dont le poids ou le volume ne permet pas de les transporter dans un véhicule de tourisme, et qui ne doivent en aucun cas être déposés à la collecte des ordures ménagères. Ils font l'objet d'une collecte en porte à porte sur inscription préalable auprès du secrétariat de la Mairie de Salignac au moins 24h avant le jour de collecte au 04.92.61.31.28.

JEUDI 14 DECEMBRE 2023
JEUDI 22 FEVRIER 2024
JEUDI 25 AVRIL 2024
JEUDI 20 JUIN 2024
JEUDI 22 AOUT 2024

LES DÉPÔTS SAUVAGES



**LES DÉPÔTS
SAUVAGES
SONT
INTERDITS**



150€ À 1500€ D'AMENDE

CALENDRIER DE COLLECTE DECHETS VERTS

La benne de la mairie est mise à disposition des habitants de la commune de Salignac pour la collecte,

UNIQUEMENT des déchets verts.

Pour pouvoir garder ce service nous vous demandons d'être respectueux.



DECEMBRE 2023	JANVIER 2024
2 & 3 : CHEMIN DES CHENES	6 & 7 : 4 CHEMINS VALLEE DU RIEU
9 & 10 : QUARTIER SENS	13 & 14: PLACE HLM LE MARDARIC
16 & 17 : CHEMIN DES CHATAIGNIERS	20 & 21 : CHEMIN DES CHÊNES
	27 & 28 : QUARTIER SENS
FEVRIER 2024	MARS 2024
3 & 4 : CHEMIN DES CHATAIGNIERS	2 & 3 : QUARTIER SENS
10 & 11 : 4 CHEMINS VALLEE DU RIEU	9 & 10 : CHEMIN DES CHATAIGNIERS
17 & 18 : PLACE HLM LE MARDARIC	16 & 17 : 4 CHEMINS VALLEE DU RIEU
24 & 25 : CHEMIN DES CHÊNES	23 & 24 : PLACE HLM LE MARDARIC
	30 & 31 : CHEMIN DES CHÊNES

Il est rappelé que, selon l'arrêté préfectoral 2020-021-006 du 21 janvier 2020, portant sur la réglementation de l'emploi du feu dans le département : « ... **le brûlage des déchets verts produits par les particuliers, les professionnels, et les collectivités, sur l'ensemble du département des Alpes de haute Provence, quelle que soit la période de l'année, EST FORMELLEMENT INTERDIT** ».

Les déchets verts comprennent les déchets issus de tonte de gazon, les feuilles, les aiguilles mortes, les tailles d'arbres et d'arbustes. Les déchets verts doivent être portés à une déchetterie, broyés ou compostés.

PETIT RAPPEL AU SUJET DES ORDURES MENAGERES

Nous déplorons cette situation récurrente : à plusieurs reprises, des déchets sans sac, ou issus de sacs éventrés, sont trouvés dans la partie privée et boisée, parallèle au Chemin du Châtaignier ...

Nous vous demandons DONC, de penser à mettre vos déchets non-compostables dans des sacs poubelles, dans la colonne des ordures ménagères au lieu les laisser dans la nature, ou à côté des colonnes sous peine d'amende.

Et encore merci, ainsi que tous nos encouragements, à tous ceux qui trient leurs déchets.

LA FIBRE OPTIQUE

Si vous rencontrez un problème concernant votre raccordement à la fibre optique, votre seul interlocuteur EST votre opérateur téléphonique. Il analysera la panne et la réparera, si cela est de son ressort.

Il est inutile d'appeler les services municipaux.

URBANISME

La déclaration préalable est une autorisation d'urbanisme obligatoire à la réalisation de certains travaux.

Vous devez obtenir cette autorisation avant d'entreprendre les travaux suivants :

- Changement de destination ;
- Travaux sur la toiture
- Ravalement de façade
- Installation d'une piscine
- Construction de terrasse, abri de jardin, garage, pergola ou carport, mur et clôture

Pour tous renseignements complémentaires, sur les démarches ou documents nécessaires, n'hésitez pas à contacter votre mairie.

ACCOMPAGNEMENT DANS VOS DEMARCHES ADMINISTRATIVES EN LIGNE

Le Secours populaire des Alpes-de-Hautes-Provence (association loi 1901 reconnue d'utilité publique, ayant un but unique : faire vivre la Solidarité sous formes multiples : alimentaire, vestimentaire, culturelle, santé, vacances, numérique...), en partenariat avec votre Mairie, vous propose un accompagnement dans vos démarches administratives en ligne :

J'établis mes papiers d'identité (pré-demande)

Je cherche à rembourser mes soins

J'établis mon permis de conduire, ma carte grise

Je prépare ma retraite privée ou publique

J'achète un timbre fiscal

Je cherche un emploi

Je demande une aide (allocation logement, RSA)

Je contrôle ma déclaration de revenus...

Prenez rendez-vous au moins 48H à l'avance

Auprès du secrétariat de la Mairie de Salignac - 04 92 61 31 28

Pour les permanences à Salignac :

Les JEUDIS à partir de 14H30

○ Le 7 décembre 2023

○ Le 8 février 2024

○ Le 11 avril 2024

○ Le 6 juin 2024

Secours populaire Français - Fédération 04 - 18, rue Aubin - 04000 Digne-les-Bains - 04 92 36 03 13

STERILISATION DES CHATS ERRANTS

Vu un nombre important de chats errants sur la commune, la Mairie a signé une convention de stérilisation et d'identification des chats libres sauvages avec la Fondation 30 Millions d'Amis, pour une estimation de 11 chats au lieu-dit les Gilotières pour l'année 2023. La commune verse une participation à la Fondation 30 Millions d'Amis, qui s'élève à 495 € (soit 50 % des frais de stérilisation et d'identification).

La commune verse également, une subvention de 200 € à l'Association Océan de bonheur, qui procède à la capture des félins, afin de les conduire chez un vétérinaire.

Un grand MERCI pour votre aide !



DU COTE DES CHIENS

Plusieurs chiens errants sont vus régulièrement sur le territoire de la commune : il est rappelé aux propriétaires, qu'il est formellement interdit de laisser divaguer leurs animaux sous peine d'une amende de 150 €. De plus l'animal pourra être conduit au chenil de Sisteron, s'il n'a pas de collier avec les coordonnées de son propriétaire.

RECENSEMENT DE LA POPULATION

Cette année, la commune de Salignac réalise le recensement de sa population pour mieux connaître son évolution, ses besoins et ainsi développer de petits et grands projets pour y répondre. L'ensemble des logements et des habitants seront recensés à **partir du 18 janvier 2024**.



Comment ça se passe ?

Une lettre sera déposée dans votre boîte aux lettres. Puis, un agent recenseur, recruté par la commune, vous fournira une notice d'information soit dans votre boîte aux lettres soit en mains propres. Suivez simplement les instructions qui y sont indiquées pour vous faire recenser. Ce document est indispensable, gardez-le précieusement.

Se faire recenser en ligne est plus simple et plus rapide pour vous, et également plus économique pour la commune. Moins de formulaires imprimés est aussi plus responsable pour l'environnement.

Si vous ne pouvez pas répondre en ligne, des questionnaires papier pourront vous être remis par l'agent recenseur.

Pourquoi êtes-vous recensés ?

Le recensement de la population permet de savoir combien de personnes vivent en France et d'établir la population officielle de chaque commune. Le recensement fournit également des statistiques sur la population : âge, profession, moyens de transport utilisés, et les logements...

Les résultats du recensement sont essentiels.

Ils permettent de :

1. Déterminer la participation de l'État au budget de notre commune : plus la commune est peuplée, plus cette dotation est importante ! Répondre au recensement, c'est donc permettre à la commune de disposer des ressources financières nécessaires à son fonctionnement.
2. Définir le nombre d'élus au conseil municipal, le mode de scrutin, le nombre de pharmacies...
3. Identifier les besoins en termes d'équipements publics collectifs (transports, écoles, maisons de retraite, structures sportives, etc.), de commerces, de logements...

Pour toute information concernant le recensement dans notre commune, veuillez contacter le secrétariat de la Mairie de Salignac au 04.92.61.31.28.

Pour en savoir plus sur le recensement de la population, rendez-vous sur le site le-recensement-et-moi.fr.



Recensement
de la population 2024

**Répondre au recensement,
c'est utile pour construire demain !**

Encore plus simple par internet

le-recensement-et-moi.fr

**Le recensement démarre le 18 janvier.
Vous serez prévenu par votre mairie.**

© Insee 2024 - Tous droits réservés

MARCHE ESTIVAL :

Le petit marché estival s'est installé le 21 juin 2023, sur la petite place à côté du Bar-Restaurant « Le Pizzavore ».; vous avez pu trouver de la viande de porc, de la charcuterie, des légumes, fruits et des légumes (issus d'agriculture raisonnée), du miel, des tapenades, des pizzas, et par la même occasion, profiter de prendre l'apéritif, ou plus, sur la terrasse du Bar-Restaurant.

Pour la saison prochaine, le petit marché estival est ouvert à toute nouvelle participation ...

CINEMA DE PLEIN AIR :

La projection du Film « A la rencontre du pays SisteronNais », diffusé le 16 août 2023, sur la place de l'école (face aux gradins), par l'Association Petite & Grandes Histoires SisteronNaises a connu un réel succès.

En avant-première, Alain AMORIQ a chanté son répertoire de Brel et Jean Ferrat.

Le public, venu en nombre pour cette soirée, a bien apprécié.



CEREMONIE DU 11 NOVEMBRE

A l'occasion de la journée nationale de commémoration de la Victoire et de la Paix et de l'Hommage à tous les Morts pour la France, les enfants ont déposé des roses et la Municipalité une gerbe au monument aux morts devant la mairie, le samedi 11 novembre 2023



SECURITE ROUTE AU CŒUR DU VILLAGE

Des riverains habitants dans le village ont déposé des doléances auprès de la mairie, afin de nous sensibiliser sur la vitesse excessive de certains conducteurs. Il est rappelé que la vitesse est limitée à 30 km/heure dans le village. Une analyse de vitesse a été demandée auprès de la Maison Technique de Sisteron. Un compteur provisoire de vitesse a été posé fin septembre 2023 au niveau du virage en direction du city stade.

Les données sont en cours d'analyse par le service concerné et seront prochainement communiquées. Une analyse avait été réalisée en 2015 avant l'aménagement du centre village. L'intervention de la gendarmerie sera demandée pour d'éventuels contrôles, au besoin.

RENTREE SCOLAIRE SALIGNAC 2023/2024



C'est par un temps ensoleillé, et sous une chaleur accablante, que nos chères têtes blondes ont repris le chemin de l'école, le 4 septembre 2023.

Une fois de plus, notre école primaire de Salignac fait le plein, 70 enfants sont accueillis, plus que l'an dernier. La répartition des classes est la suivante :

La classe de CP/CE1 de Mme Sylvie BESSON compte 26 élèves,

La classe de CE1/CE2 de Mme Céline BEAUGRAND compte 28 élèves,

La classe de CM1/CM2 de Mme Brigitte DESPREZ compte 16 élèves.

Depuis cette rentrée, les enseignantes ont organisé la journée ELA (Association Européenne contre les Leucodystrophies), le 20 octobre 2023. Cette journée répond aux préconisations de l'Education Nationale et se traduit ainsi :

- Projection de la vidéo d'ELA,
- Exercice avec la Dictée nationale d'ELA,
- Ateliers Solidaires animés par les parents
- CROSS d'ELA avec la participation des parents, des enfants et même des seniors,
- Récolte de dons, reversée à l'Association ELA,

Cette journée très riche a pris fin autour d'un goûter offert par l'école.

Un grand projet se profile pour le début de l'année, tous les élèves de l'école partiront en classe de découverte à VAL de BLORE du 19 au 23 février 2024.

Côté cantine et garderie, Nadine a fait valoir ses droits à une retraite bien méritée, c'est Bruno qui a pris le relais, accompagnée de Laurence, Sandrine et Sandra qui a rejoint l'équipe depuis la rentrée de septembre.

FINANCEMENT DE L'ECOLE ET SERVICES PERISCOLAIRES

Le regroupement pédagogique intercommunal Entrepierres-Salignac repose sur une convention fixant notamment les conditions de répartition des charges des écoles et services périscolaires. La participation des communes est calculée en année civile sur les dépenses diminuées des recettes de fonctionnement et divisées par le nombre d'élèves scolarisés pour donner un coût à l'élève. La participation de chaque commune est calculée sur la base du nombre d'élèves domiciliés dans sa commune. Sont pris en compte dans ce calcul les dépenses d'ordre général : l'électricité, les fournitures scolaires et administratives, la maintenance informatique, l'achat des goûters pour la garderie, l'entretien des locaux, les frais de personnels. *Le coût d'un élève en primaire pour l'année 2022 était de 1 497.96 €.*

Les achats d'investissement ne rentrent pas dans ce calcul. Les bureaux, chaises, les ordinateurs sont à la charge de la commune où se situe l'école et font partie du patrimoine communal.

Pour l'année 2023, une demande de renouvellement de tous les ordinateurs de l'école ainsi que le changement des tableaux numériques a été faite par les enseignantes auprès de la mairie. Le dossier de demande de subvention auprès de la préfecture n'ayant pas été retenu, la mairie a pris en charge l'achat des ordinateurs portables des enseignantes et la restauration des écrans des tableaux interactifs. Une nouvelle demande sera déposée pour l'année 2024 pour le renouvellement des ordinateurs des enfants et des tableaux numériques.

ACTIVITÉS TEMPS PÉRISCOLAIRE SALIGNAC

Chaque jour d'école, les élèves scolarisés à Salignac s'adonnent avec plaisir aux différentes activités périscolaires, mises en place par l'équipe éducative de la commune. Les animateurs ont pour motivation d'offrir un éventail riche et varié de situations ludiques. Conscients d'avoir le privilège d'évoluer dans un cadre exceptionnel, (proximité école – garderie – city stade) ils tentent de proposer un catalogue fourni et ludique d'activités pour tous.

Cela va, des dessins de Noël aux sculptures sur le thème d'Halloween. Les plus enjoués peuvent s'exprimer sur la piste de danse, sur des rythmes endiablés distillés par « DJ Pitou ». Les sportifs, eux, privilégient les matches de football, de flag rugby sur la moquette « flambant » neuve du city stade. Par tradition, chaque année a lieu le tournoi de Roland Garros, un peu de patience, le mois de juin n'est pas demain ! En cette année olympique, les jeux débiteront dès le mois de mars à Salignac ...

De multiples épreuves attendent les futurs médaillés ...

D'autres part, un club de philatélie vient aussi d'être créé. Le départ semble prometteur, alors, à ceux dont les timbres restent en sommeil dans des cartons, ou tiroirs... MERCI DE PENSER A EUX ...

« Le merveilleux est l'élément de l'enfant, il s'y délecte avec plaisir. »

Rabelais, Gargantua (1534)

REUNION TRANSPORT SCOLAIRE LE 6 OCTOBRE 2023

Le transport scolaire est une compétence gérée par la région Sud.

Une réunion publique a eu lieu le 6 octobre 2023, dans la salle polyvalente de Salignac, concernant l'organisation des transports scolaires, à laquelle participaient : un élu de Saint Geniez, deux élus d'Entrepierrres, dont Madame Florence CHEILAN le maire, une élue de Sourribes, six élus de Salignac, dont Madame Angélique EULOGE le maire, et 25 parents élèves.

La région était représentée par Madame Mérand-Lepretre Corinne, Cheffe du Service aux transports scolaires des départements 04 et 05.

L'entreprise Payan (transporteur) était représentée par Madame Poumayon Agnès (Responsable de la société), Madame Besson Charlotte (Secrétaire de direction).

Madame Rachel Eyssautier, Inspectrice de l'Education Nationale pour la circonscription de Sisteron, ainsi que les équipes enseignantes d'Entrepierrres et de Salignac étaient également présentes.

Le sujet principal portait sur le fait qu'un enfant de Salignac, âgé de 3 ans, est resté seul dans le bus scolaire jusqu'à ce qu'il soit découvert à 11 heures du matin, soit 3 heures plus tard. Une plainte contre X a été déposée par les parents, la procédure judiciaire est en cours. En attendant les conclusions de l'enquête, des mesures ont été mises en œuvre afin d'éviter au maximum qu'une telle mésaventure se renouvelle.

Après discussion avec tous les participants, les procédures, actuellement en vigueur, se doivent d'être respectées.

– Les parents doivent impérativement informer les enseignants de l'absence de leur enfant, avant l'appel du matin,

– Les chauffeurs doivent impérativement faire le tour de leur car avant de repartir, après descente des enfants au lieu de dépôt.

Madame l'Inspectrice a rappelé le règlement de l'Education Nationale, qui demande à la direction des écoles de contacter les parents dès qu'une absence, non déclarée, est constatée.

Les agents communaux, chargés d'encadrer les enfants :

- communiquent entre eux, le nombre d'enfants au départ, et à l'arrivée.

- s'assurent que tous les enfants sont bien attachés à leur place et les détachent à l'arrivée.

Il est à noter, que les agents communaux ne sauraient être tenus pour responsables, si un enfant se détache durant le trajet : la Région rappelle aux parents, qu'ils sont responsables, si leur enfant de moins de 13 ans n'est pas attaché.

– la région va organiser en collaboration avec l'ANATEEP (Association Nationale pour les Transports Éducatifs de l'Enseignement Public) et l'éducation nationale une journée d'apprentissage aux règles à respecter dans un car scolaire, notamment en terme de sécurité. L'inspectrice et les directions d'école ont donné leurs accords, pour que cette journée se déroule sur le temps scolaire. Cette formation normalement destinée à un public d'adolescents sera adaptée, en collaboration avec l'éducation nationale, aux enfants de maternelle.

TRAVAUX

EFFECTUES PAR NOS SERVICES TECHNIQUES

- Remplacement des bois de la barrière de sécurité Chemin de la Rochette (montée du Cimetière)
- Création de ridelles pour la benne de collecte des végétaux
- Nettoyage des TAGS sur les murs du city stade et sur les murs de l'abri bus du chemin des châtaigniers
- Remplacement des néons par des éclairages led dans les bureaux de la mairie.
- Pose d'un grillage de clôture derrière la Garderie (pour éviter les déjections canines)
- Remplacement de tuiles à la source du Mutin
- Remplacement du chauffe-eau de la garderie - cantine
- Installation porte-vélos devant la mairie
- Réparations et installations décorations de Noël

A venir / en cours :

- Rafraichissement des peintures du lettrage de la signalétique façade MAIRIE



EFFECTUES PAR PRESTATAIRES/ENTREPRISES

- Réfection des pergolas et planches de rives aux quatre logements communaux
- Deuxième tranche de mise aux normes électriques au restaurant.
- Travaux de mise aux normes d'accessibilité pour le remplacement des portes d'entrée de la Mairie et du secrétariat
- Remise aux normes électriques pour les illuminations
- Projet d'aménagement d'un bâtiment communal (Foyer Rural) en Maison Des Associations et Centre Culturel, la commune a obtenu deux subventions (Etat et Département) : un diagnostic amiante et des sondages sont en cours, nous attendons les résultats.
- Mise en place d'un projecteur solaire sur le mur du préau de la garderie pour éclairer dans les escaliers descendant de l'école

A venir / en cours :

- Taille de la haie du cimetière (devis demandés)
- Réfection du pont route de Volonne

LES ASSOCIATIONS

NOUVEAU !!!

LE CAFE DES MOMES

Estelle, Typhanie et Cindy, 3 mamans de SALIGNAC sont heureuses de vous proposer leur futur projet associatif : « Le café des mômes du 04 ».

Une idée qui est née lors d'un café partagé. Un moment simple et convivial. Dès lors des questions se sont posées : « - Pourquoi ne pas se rencontrer plus régulièrement ? dans un lieu plus grand ? avec d'autre parents / enfants ... ? » L'association est immédiatement née ...

Leurs objectifs sont :

- ✓ De créer un lieu de rencontre et de partage pour les familles (parents, grands-parents, proches, assistantes maternelles ...) de la commune de SALIGNAC et alentours.
- ✓ De partager des moments conviviaux autour d'un café, d'un thé, d'une collation.
- ✓ De mettre à disposition des jeux et activités libres de 0 à 99 ans
- ✓ De rompre l'isolement au travers de nouvelles rencontres et de partages bienveillants.
- ✓ De faire vivre notre commune.
- ✓ De pouvoir découvrir des nouveaux jeux / nouvelles activités au travers de prêts ou de donations des participants.
- ✓ De proposer des ateliers / journées à thème / animations ...
- ✓ De collaborer avec le comité des fêtes de SALIGNAC et autres associations locales sur des évènements clés.
- ✓ D'être heureux en toute simplicité.

Les jours de rencontres se tiendront tous les 1ers mercredis du mois, de 9h30 à 11h30.

A SALIGNAC dans la salle polyvalente, dès la rentrée 2024.

Une adhésion de 10€/an et par famille sera demandée.

Pour toutes questions et suggestions concernant le projet vous pouvez nous contacter à asso.cdm04@gmail.com

ASSOCIATION « VIVRE AVEC L'ECOLE »

Depuis l'Assemblée Générale en juin dernier, l'Association « Vivre Avec L'Ecole » a repris ses activités.

Le souhait premier de l'association est de créer une dynamique de cohésion, de partage et convivialité entre les Salignacais, Salignacaises, ainsi que les parents d'élèves du RPI.

Ainsi, le 20 octobre dernier une « Opération FABRICATION et VENTE » de pizzas a eu lieu sous la halle du village. Bien que le temps ne fût plus au grand beau, c'est dans la bonne humeur, la joie et avec un dynamisme que les Parents, Bénévoles, Enfants et Habitants du village ont collaboré à la confection des pizzas. Ça sentait très bon la pizza dans tout le centre du village.

Une soirée réussie qui a permis de générer un certain bénéfice qui sera reversé en partie à l'école pour venir atténuer la participation financière des parents pour la classe transplantée prévue en février 2024.



L'ASSOCIATION « Vivre Avec L'Ecole » porte juridiquement l'activité du Pédibus.

TRES BONNE RENTREE !!!

Depuis la rentrée de septembre, le Pédibus a montré sa bonne forme en comptant jusqu'à 20 enfants de l'Ecole Primaire de SALIGNAC.



Les accompagnateurs et accompagnatrices du Pédibus remercient chaleureusement tous les parents qui leur ont fait confiance et, d'autre part, ont été très sensibles aux encouragements de la Directrice de l'Ecole Brigitte DESPREZ qui a salué le bien-fondé de l'initiative Pédibus en plein accord avec les nouvelles attentes de l'Education Nationale.

De façon évidente, le Pédibus a un double impact bénéfique, d'abord sur la santé des enfants par la meilleure des activités physiques, celle de la marche, et ensuite sur la préservation de l'environnement par la suppression de l'empreinte carbone causée par les déplacements des véhicules des parents.

Enfin, c'est un bonheur de partager, durant le parcours, l'enthousiasme des enfants qui vivent cette marche matinale comme une récréation de plus.

Depuis la rentrée des vacances de Toussaint, les élèves sont toujours aussi nombreux à emprunter le Pédibus.

Ils ont raison car nous leur réservons une belle surprise pour NOËL !?!

FOYER RURAL

Nous voilà repartis de bon pied, bon œil avec la rentrée pour la reprise de nos activités et manifestations au sein du Foyer Rural.

Nous remercions nos animateurs, qui sont fidèles et les adhérent(e)s de participer aux activités qui vous sont proposées, ainsi que la Mairie pour le prêt de la salle où se déroulent les activités :

- Sophrologie avec Marc MARTIN
le lundi de 18h à 19h.
- Gym avec Bruno FABRE
le lundi de 09h45 à 10h45
et le jeudi de 19h à 20h.
- Yoga doux avec Sarah HERBINGER
le mardi de 17h45 à 18h45
suivi par le Yoga Vinyasa de 19h à 20h15.
- Théâtre avec Hubert DE POURQUERY
le mercredi à 19h
et le jeudi à 20h15.



Notre Assemblée Générale a eu lieu le vendredi 20 octobre 2023. L'équipe du Foyer est restée la même, merci à celle - ci de rester fidèle et d'être assidue. Nous nous soutenons mutuellement.

Enfin notre traditionnel Loto a eu lieu le dimanche 26 novembre 2023 à 15h !

Un grand merci à tous les généreux donateurs qui ont participé gentiment pour les lots, car c'est grâce à eux, que l'on peut offrir un si beau loto à tous les joueurs, qui sont venus nombreux pour tenter leur chance.

Merci à la Mairie pour le prêt de la salle et de la sono.

Merci aussi à Roger, Cécile, Jean Louis, Yoan, Timeo et Louka pour leur aide.
A Martine, Sophie et Christelle pour avoir fait des gâteaux et pizzas.
Sans oublier mon équipe qui est toujours présente et d'attaque.



Une nouvelle activité avec l'ouverture d'un atelier créatif animé par Nadine Gargano :

les jeudis de 14h à 17h, dans la salle polyvalente (démarrage le jeudi 7 décembre 2023)
Préparez vos aiguilles et tricots, couture ... Ouvert à tous !
Pour l'assurance : obligation de prendre la carte du foyer rural à 15€ + cotisation annuelle de 10€

Bonnes Fêtes de fin d'Année à tous et à toutes !

L'équipe du Foyer Rural

COMITÉ DES FETES DE SALIGNAC

Il y a déjà deux ans... Lorsque nous avons créé ce comité, on nous a dit : "Bon courage..."

Du courage, nous en avons eu, un peu de chance à coup sûr, mais surtout beaucoup de soutien et énormément d'envie. Aujourd'hui, deux ans plus tard, nous sommes toujours là, animés de la même passion et de la même envie.

Nous avons cette envie profonde de vous combler, de rassembler, de partager notre joie et de célébrer ensemble.



Alors que cette année touche à sa fin, que s'est-il passé depuis la "fête du village", où nous avons non pas accueilli 11, mais 118 équipes de boulistes en deux jours ?

Une rencontre extraordinaire a eu lieu entre notre comité des fêtes et le bar/restaurant "Le Pizzavore" de Salignac.



Cela s'est déroulé à la fin du mois d'août, lorsque la musique de Jean-Marc et l'ambiance chaleureuse du comité des fêtes se sont associées aux talents culinaires de notre ami Fred du Pizzavore. Le résultat fut une soirée magique, exceptionnelle, et une soirée à revivre encore et encore.

Pourtant, lorsque votre comité célèbre, il en redemande toujours, il en veut davantage.

C'est pourquoi nous avons organisé, début septembre, un vide-grenier, avec la participation de plus de 40 exposants. L'ambiance était incroyable, et la journée du 10 septembre a attiré une foule considérable. Nous avons hâte de réitérer l'année prochaine, et pourquoi pas, avec encore plus d'exposants et de visiteurs.

Encore et encore, toujours pour votre plaisir, mais cette fois-ci particulièrement pour le bonheur de nos enfants, il y a Noël. Pour conclure cette année en beauté, nous vous donnons rendez-vous le 22 décembre 2023 à la salle polyvalente pour un Noël magique et exceptionnel, un secret bien gardé de notre comité.

Et parce que la motivation ne nous a toujours pas quittés, nous serons encore là l'année prochaine, en espérant que le soleil soit au rendez-vous, pour vous offrir le meilleur de nous-mêmes. Si vous souhaitez prendre part à cette aventure humaine et rejoindre notre équipe, n'hésitez pas, car plus on est de fous, plus on rit !

Si nous sommes là, c'est grâce à vous, nos amis, nos voisins, les habitants de Salignac...

MERCI !!! Votre comité des fêtes vous souhaite d'exquises fêtes de fin d'année.

Le Président et toute son équipe.

L'ASSEMBLEE GENERALE DU COMITE DES FETES DE SALIGNAC (Nouvelles adhésion, bilan de l'année 2023, renouvellement du bureau ...)

se tiendra le VENDREDI 12 JANVIER 2024 à 19H00 à la salle polyvalente

Pour toutes informations, vous pouvez joindre Jérôme au 06 95 58 53 30.



À l'initiative du Comité des fêtes et avec la participation des Petites Couturières, Vivre avec l'école et l'école de Salignac, venez partager Noël avec les enfants !



NOËL DES ENFANTS

DE SALIGNAC

22
DECEMBRE

**SALLE DES
FETES**



14H30 :

Ouverture de la salle des fêtes aux parents désireux d'acheter des gâteaux, des boissons chaudes (par l'association Vivre à l'École) et des objets sur le thème des fêtes de fin d'année, confectionnés par les Petites couturières.

15h30 :

Arrivée des enfants et présentation des chants de Noël, interprétés par les enfants de l'école de Salignac.

15h45 :

Atelier de dessins et décoration des sapins.

À partir de 16h30 :

Le Père Noël offrira une surprise aux enfants de l'école de Salignac.

Photos avec
le **Père Noël**

Continuez cette belle après-midi sous les halles, avec Vivre à l'école : vente de vin chaud et marrons chauds

Vous souhaitez participer à la réalisation de gâteaux pour la vente ? Contactez Cécile MARTINEAU au 06 74 85 12 71

SOCIETE DE CHASSE DE SALIGNAC



Une nouvelle équipe, jeune et dynamique, a repris le flambeau de la société de chasse "La Diane", de Salignac, depuis le 25 août dernier.

Le nouveau bureau est ainsi constitué :

Président - Vincent Baille

Vice-Président - Romain Philip

Trésorier - Julien Gargano

Secrétaire - Francis Dusserre-Bresson

Administrateurs - Damien Michel et Sébastien Rochel

La nouvelle équipe tient à remercier les anciens élus pour leur engagement auprès de l'association, tout particulièrement Lucien Brun pour son dévouement,

pendant toutes les années où il fut président.

Les nouveaux membres s'engagent sur plusieurs missions :

- Pérenniser les actions réalisées,
- Optimiser les conditions de chasse
- Veiller à la bonne application des consignes et règles de sécurité

« TOUT CECI POUR GARANTIR POUR LE BIEN DE TOUS SUR NOTRE COMMUNE... »

Pour information, la Diane a été créée en 1938.

Bonne saison de chasse à toutes et tous.



RENCONTRE avec le(s)



BERGER(S)



Échanges-discussion

Avec la participation de Mme REYNAUD spécialiste des chiens de protection

**Vendredi 8 décembre à partir de 17h à la
salle polyvalente de Salignac**

Grignotages et boissons offerts

OUVERT À TOUS!

INFOS: 06.73.51.48.00

06.89.85.85.95

CAMION DE PIZZAS

Un Camion de Pizzas « La Petite Fringale » est sur la place du village, devant l'église, tous les jeudis soir, à partir de 18 heures.

La Petite Fringale Téléphone : 06.56.72.10.65

LES PAYSANS DU VILLAGE DE SALIGNAC :

ESCLANGON Gilles – Culture de céréales et fourrage

EARL ALDEMON – Rémy et Julien EULOGE – Producteurs de plantes aromatiques : essence de lavandin, thym, estragon, producteur pommes Bio, culture céréales et fourrages

LOMBARD Ludovic et Gilbert – Producteur de fruits et légumes, présent sur les marchés de Sisteron les mercredis et samedis et sur le marché estival du mercredi soir à Salignac

GAEC DU MUTIN - MAUREL Nicolas et PLAUCHE Virginie – 1239 route de Sisteron – 04290 Salignac – Huile d'olive Bio, Olives de table, Tapenade, Amandes

EARL de PLANUBERT – Martial et Guy BAILLE – Culture de fourrage, céréales

LE CHAMP D'ANTARES Vincent DE GENNARO - Ferme du Borny. Vente de fruits et légumes de saisons, cultivés sans aucun traitement, du semis à la récolte. Vente de paniers personnalisés sur commande.

Contact : 0627947589 ou via la page Facebook Le champ d'Antares (vous trouverez la liste des légumes disponibles et les légumes à venir)

LES ASSISTANTES MATERNELLES DU VILLAGE DE SALIGNAC

Brigitte CHABBERT, 908 rte du village, 04290 SALIGNAC - 07 70 66 00 83 / brigitte.chab04@gmail.com

Laalia HEBIDI, 184 chemin des oliviers, 04290 SALIGNAC - 06 52 31 64 24 garde d'enfants le mercredi et vacances scolaires seulement.

Océane SCUITTI 501 route de la Chapelle, 04290 SALIGNAC - 07.89.88.84.64

LES ARTISANS DU VILLAGE DE SALIGNAC

JULIEN GARGANO
Terrassement, V.R.D, Chauffeur d'engins/PL
06.88.78.79.63
jugarga@hotmail.fr

Thierry LEITZ, Artisan, tous travaux garantie décennale pour l'électricité, la plomberie, installation de cuisine et de salle de bain
06.60.85.25.87, thierryleitz@yahoo.fr

Rolland PEREZ, Artisan Peintre, 06.78.68.91.13,
rolland.perez04@gmail.com

SASU DOMENGE Sylvain, tous travaux du bâtiment, 06.98.30.36.25,
sasudomengesylvain@yahoo.fr

PROVENCE INTENDANCE, Piscine, réparation entretien rénovation, François NICOLA,
06.87.28.48.09, cg@provence-intendance.com

FAVINI SERVICES, Produits agricoles, locations de bennes, transports, 06.27.76.11.20

SOCIETE ALPINE DES BOIS, débroussaillage, déboisement, broyage, préparation de terrain, élagage, démontage d'arbre, bois de chauffage,
04.92.62.67.58, 06.74.89.17.18,
alpinedesbois@orange.fr

MENUISERIE EBENISTERIE GROS,
04.92.35.35.35, 06.70.72.62.69, 06.82.65.20.82,
menuiserie.ebenisterie.gros@orange.fr

LES BELLES LURETTES
Location de voitures anciennes
M.HAUFFMAN
07.85.14.72.45
contact@lesbelleslurettes.fr
site www.lesbelleslurettes.fr

TATIE TOUT'S & CO
Visites et garde à domicile pour chiens & chats
06.70.66.57.94
Tatietouts04@gmail.com

VERTICALIBRE
Prestations d'élagage et d'abattage
06.10.52.59.93
verticalibre@gmail.com

RECETTE

PAIN D'ÉPICES

Au miel de châtaignier et à l'anis

Pour 8 personnes

Préparation : 15 minutes

Cuisson : 1 h 15

Ingrédients :

- Le zeste râpé d'un citron non traité
- 1 cuil.à café de graines d'anis
- 1 cuil.à café de cannelle moulue
- 1 cuil.à café d'épices moulues mélangées
(Gingembre-muscade-cardamome-girofle...)
- 1 sachet de levure chimique (ou Bicarbonate de sodium)
- 1 pincée de sel
- 500 g de miel de châtaignier
- 500 g de farine de seigle
- 35 cl de lait
- 2 cuil à soupe de sucre



Préparation :

Beurrez et farinez le moule.

1 – Préchauffez le four à 150°C (th.5). Beurrez et farinez un grand moule à cake.

2 – Dans une petite casserole, faites chauffer à feu doux le miel et 25 cl de lait en remuant, jusqu'à ce que le miel soit fondu. Ne laissez surtout pas bouillir, cela éliminerait les arômes du miel.

3 – Dans un saladier, mélangez la farine, la levure, le sel et les épices (anis + cannelle + mélange). Ajoutez le lait au miel et le zeste de citron, puis mélangez bien. Versez la pâte dans le moule en le remplissant aux trois quarts, puis enfournez pour 1 heure environ. Vérifiez la cuisson en piquant le pain d'épices avec la lame d'un couteau. Si la lame ressort sèche, il est cuit. Sinon, poursuivez la cuisson pendant quelques minutes.

4 – Pendant la cuisson du pain d'épices, préparez le glaçage : dans une petite casserole, chauffez le lait restant avec le sucre, puis laissez cuire 10 à 15 minutes à tout petit feu pour faire épaissir et réduire de moitié.

5 – Étalez ce lait sucré sur le pain d'épice chaud, puis laissez reposer 5 minutes à l'entrée du four éteint. Démoulez ensuite le pain d'épice tiède et laissez-le refroidir sur une grille.

6 – Emballez le pain d'épices refroidi, dans du papier sulfurisé et couvrez d'un torchon, puis gardez-le au sec et au frais pendant 2 jours avant de déguster : les arômes vont se développer. Vous pourrez le conserver ainsi pendant une dizaine de jours.

Bon Appétit !!!

Protection des données personnelles : Nous utilisons votre adresse électronique pour vous transmettre le bulletin municipal de la commune de Salignac. Le responsable de traitement est la mairie de Salignac. Si vous ne souhaitez plus recevoir le bulletin par mail, vous pouvez transmettre votre demande à la mairie par courrier électronique à l'adresse suivante : salignachp@orange.fr

Vous pouvez retrouver toutes les actualités concernant la commune sur le site www.salignac04.fr
Les démarches administratives, les comptes rendus des conseils municipaux, les informations de vie pratique, les menus de la cantine...

**Retrouvez les alertes, animations et informations sur l'application mobile PanneauPocket.
Imprimé par nos soins. Ne pas jeter sur la voie publique.**